



Direction Adjointe du Budget
Service du Budget
0413312525

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 9 DÉCEMBRE 2022
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

**OBJET : Budget primitif 2023 : budget annexe des ports
départementaux.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le budget primitif (BP) des Ports départementaux pour l'exercice 2023 présente les données suivantes :

Libellé	BP 2022	BP 2023	Evol. (%)	Evol. (K€)
Recettes	3 479,5	2 515,0	-27,7 %	-964,5
Fonctionnement	954,6	1 126,6	18,0 %	172
Investissement	2 524,9	1 388,4	-45,0 %	-1 136,5
Dépenses	3 479,5	2 515,0	-27,7 %	-964,5
Fonctionnement	950,5	980	3,1 %	29,5
Investissement	2 529	1 535	-39,3 %	-994

Crédits réels, chiffres exprimés en milliers d'euros

I – La situation des recettes

Le montant des recettes de fonctionnement est estimé à 1,1 M€. Ces recettes sont constituées essentiellement de redevances d'occupation du domaine public, de droits de ports ou encore sont issues de contrats de concession.

Ce montant est en progression de 18 %.

Afin de soutenir les commerces contraints de cesser leur activité suite aux mesures imposées par l'Etat dans le cadre du plan sanitaire, le Département avait décidé d'exonérer sur 2021 de redevance d'occupation du domaine public les restaurants et bars de Cassis et de La Ciotat occupant une terrasse

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20221209-54925-BF-1-1
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

sur le domaine public maritime. Cette mesure avait eu des répercussions sur les deux premiers mois de l'année 2022. En 2023, les recettes reprennent leur cours normal.

Les recettes d'investissement sont constituées, en partie, de subventions de l'Etat et de la Région dans la cadre du label port propres (36 K€).

Par ailleurs, une subvention d'investissement du budget principal départemental au bénéfice du budget annexes des ports départementaux est prévue à hauteur de 1,4 M€.

II – La situation des dépenses

L'augmentation du budget de fonctionnement est peu significative en volume, le budget étant recentré sur des dépenses limitées aux actions d'entretien ne pouvant être reportées ou portant sur des mises en sécurité.

Le volume des charges de personnel est contenu et reste identique à celui voté au budget 2022.

Les dépenses d'investissement représentent 1,5 M€ pour 2023.

Elles se répartissent sur les postes d'études (324,5 K€) et de travaux d'infrastructures portuaires (1,2 M€).

Ces travaux d'infrastructures portent essentiellement sur :

- la mise aux normes des aires de carénage de Carro et de la Redonne,
- le solde du règlement du dragage du port du Jaï,
- les travaux de confortement de la digue d'avant-port de Cassis,
- la mise en place d'une grue au port du Sagnas,
- la réfection du dallage et mise à niveau des équipements de Niolon,
- la reprise intégrale des mouillages au Port du Pertuis.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20221209-54925-BF-1-1
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 9 DÉCEMBRE 2022**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : BP 2023 : budget annexe des ports départementaux.

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi neuf décembre à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Nouriaty DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, M. Yves MORAINÉ, M. Yannick OHANESSIAN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Donne(nt) pouvoir :

Mme Julie ARIAS à M. Yannick GUERIN, Mme Laure-Agnès CARADEC à M. Yves MORAINÉ, Mme Alison DEVAUX à M. Thierry SANTELLI, M. Gérard GAZAY à Mme Danielle MILON, Mme Samia GHALI à M. Azad KAZANDJIAN, Mme Mandy GRAILLON à M. Martial ALVAREZ, M. Hervé GRANIER à Mme Agnès AMIEL, M. Sébastien JIBRAYEL à Mme Josette SPORTIELLO, M. Lucien LIMOUSIN à Mme Corinne CHABAUD, Mme Véronique MIQUELLY à M. Lionel DE CALA, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Valérie GUARINO, M. Denis ROSSI à Mme Nora PREZIOSI, Mme Amapola VENTRON à M. Richard MALLIE.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 9 DÉCEMBRE 2022**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : BP 2023 : budget annexe des ports départementaux.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du
Département le 9 décembre 2022, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2023 pour le budget annexe des ports départementaux ;
- de préciser que ce budget primitif est adopté sur la base d'une nomenclature M4, par chapitre, sans vote formel et selon une approche par nature.

Adopte à l'unanimité

Pour : 47

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriaty DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Sylvain DI GIOVANNI, M. Vincent GOYET.

Abstentions : 11

Mme Sophie CAMARD, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie TARRISSE

Délibéré par le Conseil Départemental réuni en session, à Marseille, le 09 décembre 2022

Les membres du Conseil Départemental

<p>M. Martial ALVAREZ</p> 	<p>Mme Agnès AMIEL</p> 
<p>Mme Martine AMSELEM</p> 	<p>Mme Laurence ANGELETTI</p> 
<p>Mme Julie ARIAS</p>	<p>Mme Sabine BERNASCONI</p> 
<p>M. Cyrille BLINT</p> 	<p>Mme Béatrice BONFILLON CHIAVASSA</p> 
<p>Mme Marie-Pierre CALLET</p> 	<p>Mme Sophie CAMARD</p> 



Mme Laure-Agnès CARADEC	Mme Corinne CHABAUD 
M. Frédéric COLLART 	Mme Sandrine D'ANGIO 
M. Lionel DE CALA 	Mme Alison DEVAUX
M. Sylvain DI GIOVANNI 	Mme Nouriyati DJAMBAE 
Mme Judith DOSSEMONT 	M. Cédric DUDIEUZERE 



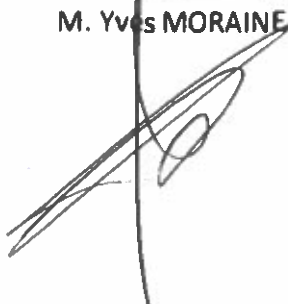
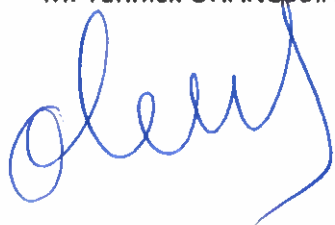

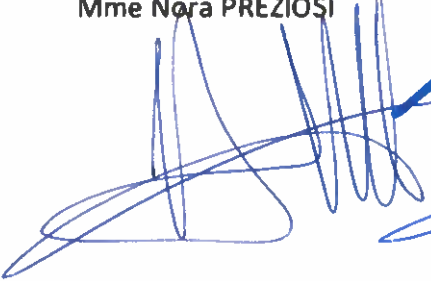
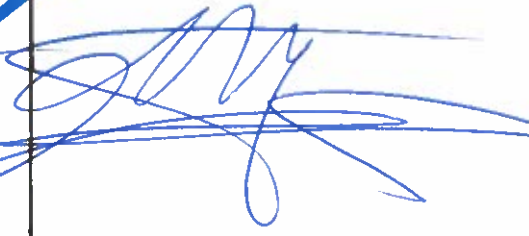


M. Gérard FRAU 	Mme Audrey GARINO 
M. Gérard GAZAY 	Mme Hélène GENTE-CEAGLIO 
M. Jacky GERARD 	Mme Samia GHALI 
M. Patrick GHIGONETTO 	Mme Magali GIORGETTI 



M. Hervé GRANIER	Mme Valérie GUARINO 
M. Yannick GUERIN 	M. Sébastien JIBRAYEL
Mme Nicole JOULIA 	M. KAZANDJIAN Azad 
M. Anthony KRÉHMEIER 	M. Eric LE DISSES 
M. Lucien LIMOUSIN	M. Richard MALLIE 



<p>M. Arnaud MERCIER</p> 	<p>Mme Danielle MILON</p> 
<p>Mme Véronique MIQUELLE</p>	<p>M. Yves MORAINE</p> 
<p>M. Yannick OHANESSIAN</p> 	<p>M. Benoît PAYAN</p>
<p>M. Jean-Marc PERRIN</p>	<p>M. Henri PONS</p> 
<p>Mme Nora PREZIOSI</p> 	<p>Mme Marine PUSTORINO</p> 



<p>M. Didier REAULT</p> 	<p>M. Denis ROSSI</p> 
<p>Mme Anne RUDISUHLI</p> 	<p>M. Thierry SANTELLI</p> 
<p>Mme Josette SPORTIELLO</p> 	<p>Mme Martine VASSAL</p> 
<p>Mme Amapola VENTRON</p> 	<p>M. Yves VIDAL</p> 